



1. Dans la rue du Chenel, prendre le chemin à gauche de la Chapelle
REMARQUE: La consigne est donnée que la Chapelle servira de lieu de rendez-vous et/ou de rassemblement en cas de problème.



2. Faire quelques mètres et prendre le 1er sentier à gauche qui mène aux champs



3. Vue du chemin évoqué à la photo 2



4. Le **CAMPEMENT** est **DANS LE CHAMP DU FOND.**
ATTENTION AUX ORNIERES